

COMMUNE DE LOHR

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 24 janvier 2023

Nombre de conseillers élus : 10
Conseillers en fonction : 10
Nombre de conseillers présents : 09

Sous la présidence de M. Frédy GERBER, Maire

Présents : M. Pierre GANGLOFF 1^{er} Adjoint, Marcel BAUER 2^{ème} Adjoint, Mme Geneviève HUSER, MM. Pascal HUSSONG, François BALD, Sacha BAUER, Mme Stéphanie KLEIN, et M. Franck HARTMANN

Absent non excusé : M. Benjamin COUSIN

Ordre du jour :

- 20230124 - 1** Désignation d'un secrétaire de séance
- 20230124 - 2** Rapport des actions réalisées par le conseil municipal junior
- 20230124 - 3** Bilan d'activité 2022 pour le point de lecture de LOHR – Intervention de la responsable Mme Gabrielle KNAPPE
- 20230124 - 4** Approbation du compte-rendu de la réunion du 28 novembre 2022
- 20230124 - 5** Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau – Exercice 2021
- 20230124 - 6** Autorisation de versement de prix aux lauréats du concours décorations de Noël 2022
- 20230124 - 7** Programme d'investissements pour l'année 2023
- 20230124 - 8** Devis modifié relatif à des panneaux de sécurité routière à l'intérieur de l'agglomération
- 20230124 - 9** Contrat unique d'insertion
- 20230124 - 10** Divers

20230124 - 1 Désignation d'un secrétaire de séance

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents désigne comme secrétaire de séance Monsieur Pascal HUSSONG.

20230124 - 2 Rapport des actions réalisées par le conseil municipal junior

Le conseil municipal des jeunes a tenu sa dernière séance le samedi 21 janvier 2023. Un nouveau conseil sera élu le 29 janvier 2023. Les élections auront lieu de 10h à 11h dans la salle de la mairie. Le bureau de vote sera tenu par Lily, Robin et Rachel. Il y a 14 candidats.

Chaque conseiller a donné son impression sur ces deux années, positives pour la plupart. Parmi les souhaits : la décoration de l'extérieur de l'abribus, une cabane à livres dans l'abribus de l'école maternelle. Les jeux pour les plus petits seront bientôt installés à côté du citystade. Les conseillers déplorent la présence régulière de verre autour du citystade.

Frédy GERBER a invité les conseillers à la cérémonie des vœux du Maire où un diplôme leur sera remis.

20230124 - 3 Bilan d'activité 2022 pour le point de lecture de LOHR – Intervention de la responsable Mme Gabrielle KNAPPE

Le Maire salue la présence de la responsable de la Bibliothèque Municipale de LOHR « La Ruche de Lara » à savoir, Madame Gabrielle KNAPPE, et lui souhaite la bienvenue en Mairie de LOHR.

Madame Gabrielle KNAPPE expose au Conseil Municipal les points importants contenus dans le bilan d'activité 2022.

Au 18 janvier 2023, la bibliothèque de LOHR compte 30 lecteurs actifs, et 10 nouveaux lecteurs inscrits. 9 lecteurs actifs sont âgés de moins de 20 ans. Un total de 178 visites a été enregistré et 1 041 documents ont été empruntés. La bibliothèque compte 2 628 documents dont 1 266 en fond propre (544 adultes et 719 jeunes).

Le 10^{ème} anniversaire a été une réussite avec Adrien Plessis de la compagnie Cantaro.

L'accueil des classes de Lohr se fait tous les 15 jours.

Dans le cadre de la « nuit de la lecture » le RPI Siewiller-Ottwiller-Lohr organise un marathon de lecture sur le sujet de la peur avec la participation de « La Ruche de Lara ».

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide d'adopter le compte-rendu d'activité 2022 de la Bibliothèque Municipale « La Ruche de Lara ».

20230124 - 4 Approbation du compte-rendu de la réunion du 28 novembre 2022

Aucune observation n'ayant été formulée par les conseillers municipaux, Monsieur le Maire propose de se prononcer sur l'approbation du procès-verbal du 28 novembre 2022.

Le Conseil Municipal approuve les procès-verbaux sus-cité par :

- POUR : 09
- CONTRE : 0
- ABSTENTIONS : 0

20230124 - 5 Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau - Exercice 2021

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les points importants contenus dans le rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'eau potable établi par le Syndicat Intercommunal des Eaux de Drulingen et Environs pour l'exercice 2021.

Le Syndicat est alimenté par trois sources et deux forages qui sont concentrés sur un seul site de production, au lieu-dit « la Weckenmühle », sur le ban communal de LOHR.

Pour 2021, le volume d'eau produit s'élève à 650 193 m³. Le volume d'eau facturé est de 498 455 m³.

Pour 2021, le contrôle sanitaire exercé par l'ARS, a permis de constater que l'eau produite et distribuée par le Syndicat est conforme aux normes réglementaires et d'excellente qualité.

Pour l'année 2021, les différents éléments financiers ont été les suivants :

- prix de base de l'eau au m³ : 1,87 € H.T.
- part fixe : 42 € H.T. (pour tout compteur ayant enregistré une consommation d'eau)
- taxe d'abonnement : 15,17 € H.T.
- redevance pour pollution domestique : 0,350 € le m³.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide d'adopter ce rapport 2021 sur le prix et la qualité de l'eau potable.

20230124 - 6 Autorisation de versement de prix aux lauréats du concours décorations de Noël 2022

Le jury ayant désigné les vainqueurs du concours de décorations de Noël 2022, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le versement de prix pour les lauréats du concours de décorations de Noël à savoir :

- 1^{er} prix : 100,00 € décerné à M. et Mme ROESER Nicolas et Magali, 16, rue d'Ottwiller à LOHR.
- 2^{ème} prix : 75,00 € décerné à M. et Mme NOTHOFF Michel et Martine 41, rue d'Ottwiller à LOHR
- 3^{ème} prix : 50,00 € décerné à M. et Mme BIEBER Bernard et Chantal, 39, rue de Petersbach à LOHR.

20230124 - 7 Programme d'investissements pour l'année 2023

Le Maire donne les grandes lignes des investissements prévus pour 2023, à savoir :

- Aménagement de l'espace par la création d'un parking vert et arboré situé au 8, ruelle de l'Eglise à LOHR
- Installation d'une caméra de vidéosurveillance aux abords de la salle polyvalente
- Mise en place des nouveaux jeux derrière le citystade
- Achat d'un nouvel ordinateur et d'une nouvelle photocopieuse pour la Mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son aval pour ce programme d'investissements 2023.

20230124 - 8 Devis modifié relatif à des panneaux de sécurité routière à l'intérieur de l'agglomération

Le Maire soumet à l'appréciation du Conseil Municipal un devis modifié relatif à l'acquisition de panneaux de sécurité routière et miroirs à l'intérieur de l'agglomération de l'entreprise EG SIGNALISATION à 67310 WASSELONNE pour un montant total de 1 368,00 € H.T., soit 1 641,60 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'accepter le devis modifié de l'entreprise EG SIGNALISATION à 67310 WASSELONNE d'un montant de 1 368,00 € H.T., soit 1 641,60 € T.T.C.

- d'autoriser le Maire à signer le devis modifié.

20230124 - 9 Contrat unique d'insertion

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Monsieur Pascal MULLER en contrat d'insertion pour le compte de la Commune de LOHR part à la retraite le 1^{er} mars 2023 et que le contrat unique d'insertion de Monsieur Dimitri ZIELINGER arrive à terme le 05 avril 2023.

Vu les nombreux travaux à effectuer, Monsieur le Maire propose le recrutement de deux nouvelles personnes en contrat unique d'insertion avec une durée hebdomadaire de 20/35èmes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son aval à cette proposition, autorise le Maire à signer les conventions avec POLE EMPLOI, les contrats de travail, ainsi que les pièces nécessaires.

Les crédits nécessaires seront prévus au Budget Primitif 2023.

20230124 - 10 Divers

Sous le point « Divers », Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux des points suivants :

- un règlement concernant le transport scolaire a été mis en place ;
- les bacs de tri vont être mis en conformité début février 2023 ;
- l'avancement du recensement progresse bien, actuellement il est à environ 80 % de participation ;
- 10 chats errants ont été stérilisés ;
- le prix du bois d'usage passe de 53 € à 60 € le stère, mais par contre le prix du lot de rémanents reste inchangé, soit 30 €.
